

Rapport d'activité 2018

Communauté de Communes du Perche



3, rue Doullay - 28400 NOGENT-LE-ROTROU – Tél : 02 37 52 18 82
contact@cc-perche.fr – <http://www.cc-perche.fr>

Sommaire

CHIFFRES CLES 2018 :

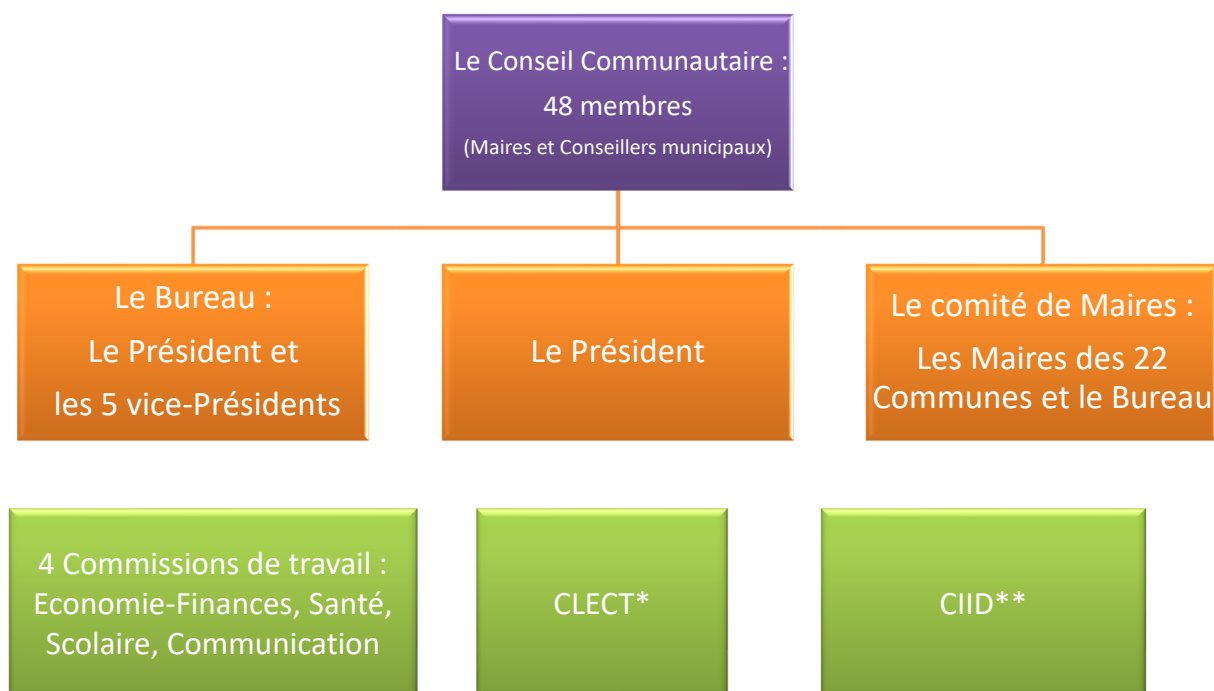
- 22 communes
- 18 955 habitants
- 314 km²
- 9 034 emplois
- 1 662 établissements économiques
- 10 756 logements

- Contexte
- Organisation de la Communauté de Communes en 2018
 - Les instances
 - Les ressources humaines
- Bilan des activités 2018 :
 - Très haut débit
 - Développement économique
 - Santé
 - Eau
 - Transport scolaire
 - Enfance-jeunesse
 - Urbanisme et habitat
 - Energie – plan climat
 - Fonctionnement de la CdC
- Schéma de mutualisation
- Finances et fiscalité



- La Communauté de Communes du Perche s'est vue confier en janvier 2017 de nombreuses nouvelles compétences (zones d'activité, immobilier économique, promotion du tourisme, documents d'urbanisme, aire d'accueil des gens du voyage, gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations...). A cette date 2 syndicats ont été dissous (SYVAL et SYNDIVAL, gérant les zones d'activité et l'immobilier économique sur Nogent-le-Rotrou) et 3 nouvelles communes ont intégré l'intercommunalité (Chapelle Royale, Les Autels Villevillon et Luigny). Cette évolution a eu des répercussions sur les plans organisationnel et financier sur les années 2017 et 2018.
- Trois nouveaux transferts de compétences ont eu lieu en 2018 :
 - Programme local de l'habitat
 - Conseil Intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
 - Lieu d'accueil Enfants Parents

Organisation en 2018 : les instances de la Communauté de Communes



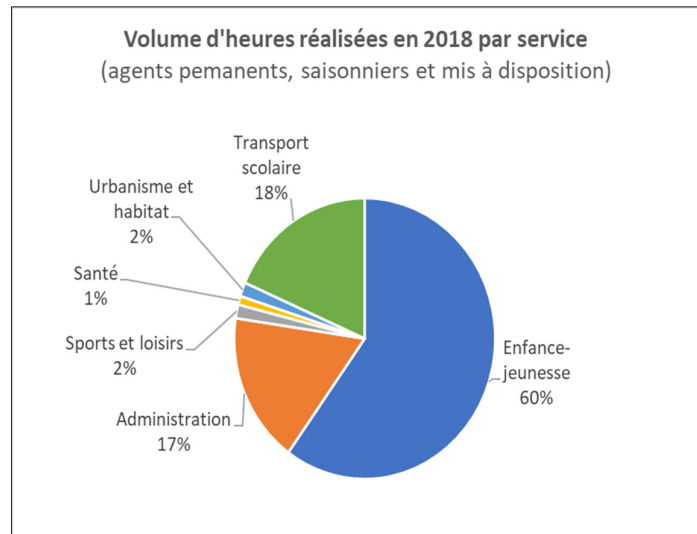
* Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

** Commission Intercommunale des Impôts Directs (fiscalité économique)

Les ressources humaines

Les effectifs :

- 38 agents permanents au 31/12/2018 :
 - 26 titulaires
 - 12 contractuels
 - 26,5 équivalents temps plein
- 30 agents mis à disposition par les Communes membres
- 7 agents de la Communauté de Communes mis à disposition des Communes
- Environ 50 saisonniers dans les accueils de loisirs



Les ressources humaines

Les évolutions en 2018 :

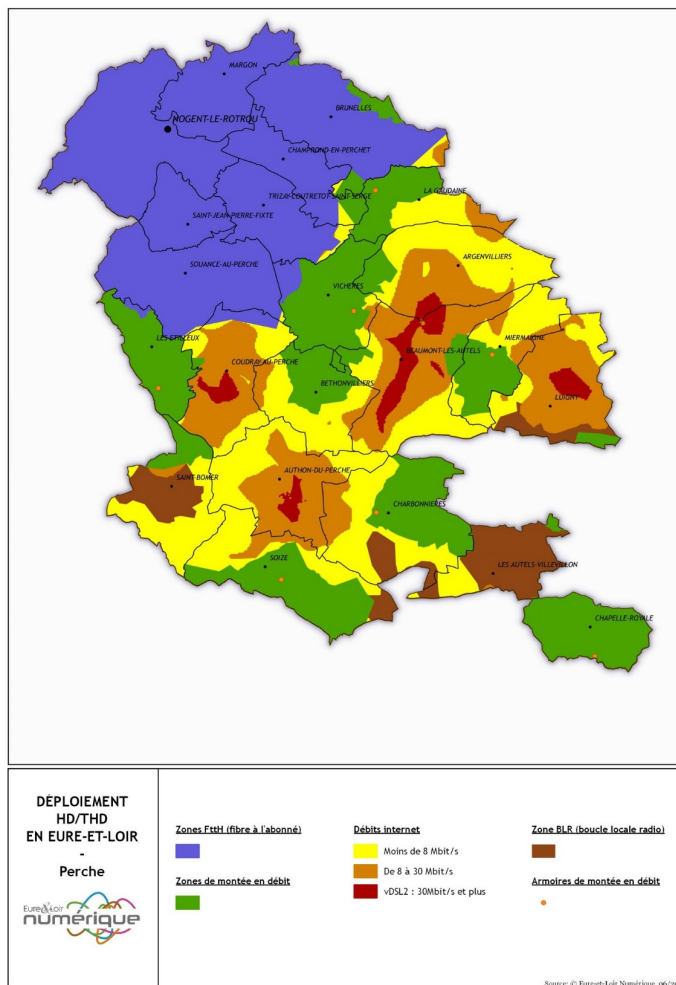
- Réorganisation des services administratifs de la Communauté de Communes pour tenir compte de l'évolution des missions et de l'augmentation des charges : maintenance des bâtiments, achats et ressources (dont marchés publics, contrats et mutualisation), assistante administrative et comptable
-> un équivalent temps plein supplémentaire après réorganisation.
- Réalisation en interne du diagnostic territorial enfance-jeunesse et du nouveau contrat enfance-jeunesse : détachement d'un agent pendant 8 mois (recrutement d'un animateur en complément sur la période)
- Pour tenir compte de l'augmentation des effectifs des accueils de loisirs le mercredi sur tous les sites et en périscolaire sur Souancé au Perche, un animateur supplémentaire a été recruté à l'automne 2018 et des compléments d'heures payées à des animateurs,
- Création d'un poste d'animateur pour le Lieu d'accueil Enfant Parent (en novembre 2018),
- Pérennisation d'un emploi d'avenir en novembre 2018 (animateur au sein des accueils de loisirs)
- Internalisation du ménage à la Maison de santé de Nogent-le-Rotrou

Formation :

- Poursuite de la montée en compétence des agents au travers la formation et l'appui à la préparation de concours et d'exams professionnels

Très haut débit

- Scénario technique offensif choisi par la Communauté de communes, dans le cadre d'un partenariat avec le syndicat départemental Eure-et-Loir Numérique. Celui-ci porte sur un montant total d'investissement de 9,6 M€/HT sur la période 2016-2020, avec une participation de la CdC à hauteur de 20%, soit 1,9 M€.
- Début du déploiement de la fibre à l'abonné (FTTH) fin 2018 sur les communes de Nogent-le-Rotrou, Margon, Brunelles, Champrond-en-Perchet, Saint-Jean-Pierre Fixte, Souancé-au-Perche et Trizay-Coutretot. 7550 logements auront accès à la fibre optique d'ici fin 2019.
- Poursuite de la montée en débit sur les autres communes, avec la mise en service d'une armoire de montée en débit aux Etilleux début 2018, après Charbonnières en 2017, Soizé et La Gaudaine en 2016, Vichères et Miermaigne en 2015.



Développement économique

Réhabilitation des anciens abattoirs pour y accueillir une entreprise agroalimentaire (Vallegrain SAS)

- Réhabilitation d'une friche de 4000 m² sur un terrain de plus de 42 000m²
- Travaux réalisés par la Communauté de Communes, avec l'appui du maître d'œuvre Legagneur et Associés, au cours du 1er semestre 2018. Le marché comprenait 26 lots et une clause sociale en faveur des demandeurs d'emplois. Les travaux ont été réceptionnés en juillet 2018. L'entreprise a débuté l'exploitation peu après.
- Ce projet a fait l'objet d'une enquête publique fin 2017.
- Budget global de 4,243 M€/HT, dont enveloppe de travaux de 3,757 M€. Le projet a bénéficié de subventions de l'Etat (297 000€) et de la Région (146 000€). Le reste à charge a été financé par un emprunt auprès de la Banque des Territoires. Un crédit bail a été conclu avec l'Entreprise Vallegrain SAS sur 20 ans.



Territoire d'industrie

- Le territoire de la Vallée de l'Huisne, comprenant 4 Communautés de Communes (axe Nogent-le Rotrou/Le Theil-sur-Huisne/La Ferté Bernard) a été retenu fin novembre 2018 au niveau national parmi 124 territoires dans le cadre du dispositif Territoire d'Industrie.
- Fort d'environ 10 000 emplois industriels et constituant la quatrième zone d'emploi la plus industrielle de France, le groupement des 4 CdC a été sélectionné pour ce dispositif qui constitue une opportunité d'être mieux accompagné et soutenu par l'Etat autour d'un projet fédérateur.
- Un programme d'actions sera décliné courant 2019 autour des objectifs suivants :
 - Faciliter les recrutements
 - Renforcer l'investissement local
 - Encourager l'innovation industrielle
 - Déployer une stratégie commune d'attractivité territoriale



- **Perche Ambition :**
 - 9 entreprises artisanales et commerciales ont été aidées par la Communauté de Communes en 2018 dans leurs projets d'investissement (dont 6 créations ou reprises d'entreprises) : aménagement de locaux commerciaux, achat d'équipements, acquisition de véhicules de tournée...
 - 22 427 € de subventions attribuées pour 196 970 € d'investissements réalisés par les entreprises
- **Boutique de Gestion BGE-ISMER :**
 - Appui aux actions menées par cette association au sein du Quartier des Gauchetières à Nogent le Rotrou en faveur de la création d'entreprise (subvention de 2500€ en 2018).
 - 163 personnes ont été accueillies à la permanence d'accueil et 4 parcours collectifs d'information menés.
 - 18 créations d'entreprise ont été enregistrées en 2018 suite à l'accompagnement.
- **Initiative Eure et Loir :** Partenariat conclu avec l'association qui favorise la création, la reprise et le développement de petites et moyennes entreprises par l'octroi de prêts personnels sans intérêt ni garantie personnelle et par un accompagnement et un parrainage des porteurs de projets
- **Zones d'activité d'Argenvilliers :** cessions des terrains disponibles par la Mairie à la CdC

- Développement de la Maison de Santé de Nogent-le-Rotrou ouverte en 2017 :
 - Arrivée en 2018 d'un chirurgien-dentiste, d'une diététicienne et d'une psychiatre-psychothérapeute
 - 2 nouvelles permanences :
 - CAARUD (accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues et prévention SIDA),
 - Médecine du travail de la MSA (Mutualité Sociale Agricole)
 - 14 praticiens présents fin 2018 et 3 permanences
 - Poursuite de la modernisation du site :
 - Finalisation du ravalement de l'édifice (façades nord et est)
 - Refonte du système de distribution de chauffage
 - Installation d'un système de vidéosurveillance externe
- Poursuite de la réflexion pour l'aménagement d'une Maison de santé sur Authon-du-Perche :
 - Finalisation de l'avant-projet sommaire avec l'architecte et bouclage financier
 - Rédaction du projet de santé par les praticiens



- **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations**
 - Adhésion de la Communauté de Communes au syndicat mixte du Bassin de la Sarthe : gestion du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Huisne...
 - Dissolution du syndicat mixte du bassin de rétention de la Flônerie à Margon le 31/12/2018 et reprise de la gestion de l'ouvrage par la CdC
- **Assainissement non collectif (SPANC)**
 - 2 622 installations en 2018 (24% des logements), parmi lesquels 56% sont conformes
 - 97 diagnostics réalisés dans le cadre de vente de biens immobiliers (77 en 2017)
 - 39 avis émis dans le cadre de travaux : 15 réhabilitations, 12 permis de construire, 9 certificats d'urbanisme, 3 déclarations préalables de travaux
 - 17 contrôles de réalisations effectués
 - 18 vidanges à prix négociés (26 en 2017)
 - Une réorganisation du service a été réalisée en 2018. Afin de limiter le nombre d'intervenants, un partenariat a été conclu avec l'agence technique départementale (ATD), regroupant l'ensemble des services proposés aux usagers (hors vidanges). Un cycle périodique de contrôles/diagnostics initiaux sur 7 ans sera mis en place à compter de 2019.

- 281 élèves transportés vers les écoles maternelles et primaires situés sur la Communauté de Communes en 2018, 144 vers le collège d'Authon-du-Perche, 240 vers les collèges et lycées de Nogent-le-Rotrou.
- 169 405 km effectués par les cars.
- Développement de l'inscription en ligne :
 - Mise en ligne des circuits et des horaires sur le site Internet de la CdC
 - Mise en place d'une inscription en ligne par la Région, en lien avec le service transport
- Mise en place de la billettique dans les cars
- Optimisation des circuits :
 - Regroupement des 3 circuits d'Argenvilliers/ Beaumont / Luigny en 2 circuits, permettant de réorganiser les emplois du temps des conducteurs sur les circuits du primaire et du secondaire et mieux palier en interne aux défaillances sur un circuit (panne, arrêts maladie...).
 - Réorganisation des circuits de transport scolaire sur Nogent-le-Rotrou, entraînant une économie annuelle d'environ 45 000 €.
- Mise en place de la semaine de 4 jours sur la plupart des écoles du territoire.
- Formation d'un nouveau conducteur pour remplacer un départ à la retraite sur un des circuits

Signature d'une Convention Territoriale de Service aux familles avec la CAF

En 2018, la Communauté de Communes, avec l'appui de la Caf d'Eure-et-Loir, a mené un diagnostic global du territoire sur les secteurs de la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse, l'animation de la vie sociale et la parentalité. Ce diagnostic a abouti à la signature début 2019 d'une Convention Territoriale de Service aux Familles engageant la CdC dans un programme d'actions jusqu'en 2022.

Trois grands axes :

- Développer la politique d'accompagnement à la parentalité
- Assistantes Maternelles : Maintenir une offre et une qualité d'accueil
- Améliorer l'accueil et l'accompagnement en direction de l'Enfance et de la Jeunesse



Accueils de loisirs : 95% de taux de satisfaction des familles !

- 523 familles et 798 enfants ont utilisé les services d'accueil de loisirs en 2018, localisés sur 3 sites : Nogent-le-Rotrou, Authon-du-Perche et Souancé-au-Perche.
- Un premier semestre stable (sauf sur Souancé-au-Perche), suivi d'une hausse importante à partir d'août sur l'ensemble des structures.
- 137 049 heures facturées en 2018 contre 117 832 en 2017 parmi lesquelles :
 - 71 944 heures pendant les vacances scolaires (+25%)
 - 65 105 heures en périscolaire (matin, soir et mercredi) (+7,9%)
- Fréquentation des accueils de loisirs (nombre d'heures facturées) :

	ALSH Authon 3-12 ans	ALSH Nogent 3-14 ans	ALSH Souancé 3-12 ans	TOTAL
Mercredi + périscolaire	25 436 (+0,6%)	23 627 (+12%)	16 042 (+15%)	65 105
Vacances scolaires	17 406 (+13,2%)	52 282 (+31%)	2 256 (+15%)	71 944

- Des animations variées organisées par les accueils de loisirs tout au long de l'année
- Des actions spécifiques :
 - 50 tonnes de papier collectés pour soutenir le quotidien de Théo, un enfant handicapé
 - Une journée avec les seniors au CCAS de Nogent-le-Rotrou
 - Les mini-séjours, le Téléthon, les soirées familles, etc.

Point Information Jeunesse (PIJ)

Un service itinérant, à la rencontre des jeunes :

- Accueil au PIJ de Nogent le Rotrou (108 rue St Hilaire)
- Permanences aux collèges d'Authon-du-Perche et Pierre Brossolette de Nogent-le-Rotrou, ainsi qu'aux lycées Nermont et Rémi Belleau, et à la MFR de Beaumont-les-autels.



Principales demandes : santé, emploi/jobs d'été, formations, loisirs...

Le PIJ fait partie du réseau des structures intervenantes dans le cadre du S.R.O. (**Service Régional de l'Orientation**)

4 informateurs et animateurs jeunesse sont « **promeneurs du net** » et organisent une veille éducative sur les réseaux sociaux. (*facebook, snapchat, instagram etc.*)



Quelques animations:

- **Opération Jobs d'été / Jobs dating**
- Journée mondiale de **lutte contre le SIDA**
- Les mercredis d'infos thématiques : « **Métiers** », « **Service Civique** » ...
- Sensibilisation au **Baby-sitting** (formation)
- Intervention sur **l'estime de soi, la sexualité et l'intimité** à la demande de la MFR
- Participation au **forum des Métiers** local et à celui de Chartres
- Opération « **Sacs Ados** »

Lieux d'accueil Enfants Parents « La Luciole » et « Pomme Cannelle » :

Un service d'accompagnement à la parentalité

- Un LAEP renforce le lien familial et social, c'est un :
 - Lieu d'écoute d'attentions mutuelles, d'échanges et de sociabilisation
 - Lieu d'accompagnement précoce à la parentalité et valorisation des compétences de chacun
 - Lieu favorisant la mixité sociale
 - Outil de prévention des difficultés relationnelles au sein de la famille



- Après de nombreuses années de vie associative, les LAEP de Nogent-le-Rotrou et Authon-du-Perche voyaient leur devenir incertain. La Communauté de Communes du Perche, dans le cadre d'accords avec la Caf et le Conseil Départemental, a repris la gestion de ces structures à l'automne 2018 :
 - Recrutement de la responsable pédagogique des LAEP du territoire au 1er décembre 2018 ainsi qu'à la fonction d'accueillante.
 - 9 accueillants au total dont 7 intervenants mis à disposition par la CAF, l'ADMR et la PMI
- Sur le dernier trimestre 2018 :
 - 51 familles (46 mères, 17 pères et 8 grand-parents) accueillies à « La Luciole » (Nogent-le-Rotrou), dont 17 nouvelles pour **58 jeunes enfants**.
 - 14 familles (15 mères et 1 père) accueillies à « Pomme Cannelle » (Authon-du-Perche), dont 7 nouvelles pour **15 jeunes enfants**.

Relais Assistantes Maternelles (RAM) :

- **92 assistantes maternelles, 312 places en 2018** (88 en 2017 pour 337 places)
- **124 familles** ont bénéficié d'une information individuelle ou collective du RAM en 2018
- Développement de pratiques professionnelles de bienveillance et de bienveillance de l'enfant : appui à la formation professionnelle des assistantes maternelles, conférences et ateliers (arts plastiques, psychomotricité, éveil musical, yoga, bébés lecteurs...), groupe d'analyse de la pratique, pique-nique, sortie annuelle dans un parc animalier, semaine annuelle de la patouille, spectacles...
- Recrutement d'une nouvelle responsable du RAM, éducatrice de jeunes enfants, à temps-plein, et renforcement des missions du service
- Réseau Parentalité, « groupe de travail petite enfance », réflexion autour des objectifs et des actions à mettre en œuvre suite au diagnostic global enfance-jeunesse de la Communauté de Communes du perche (accompagnement des familles, promouvoir la profession d'Assistantes Maternelles)

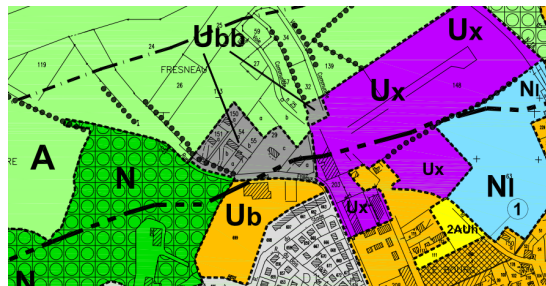
Autres actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse :

- **Organisation d'activités d'éveil dans les écoles** : ludothèque et théâtre (budget global de 10 000€)
- Collectif Petite Enfance : organisation d'une **conférence**
- **1er festival des Enchantillages** (journée Petite-Enfance inter collectivités, associations et compagnie)

- **Prescription du PLUI le 5 février 2018**

Le Conseil Communautaire a voté la prescription du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Point de départ du futur document d'urbanisme.



- **PNR environnement**

Pour l'élaboration du PLUi, le Parc Naturel Régional du Perche réalise l'état des lieux environnemental et la Trame Verte et Bleue à l'échelle du territoire.

Une réunion publique initiée par le Parc s'est tenue en juillet 2018 à la salle des fêtes de Brunelles.



- **Chambre d'Agriculture**

Pour le volet agriculture, la chambre d'agriculture a été choisie pour réaliser le diagnostic agricole du PLUi.

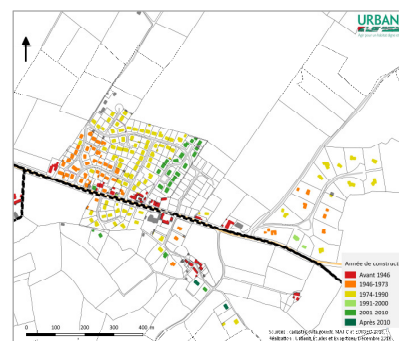
- **Infogéo 28**

La Communauté de Communes a conventionné avec Energie Eure-et-Loir pour accéder à la plateforme Infogéo 28. Ce système d'information géographique (SIG), permet de visualiser plusieurs données (cadastre, documents d'urbanisme...).



- **Diagnostic habitat**

Lancement d'un diagnostic sur l'habitat et le logement, avec l'appui du cabinet Urbanis/U2E, qui permettra de définir une stratégie intercommunale en matière d'habitat et alimenter les travaux du PLUI et de l'opération « Cœur de Ville » sur Nogent-le-Rotrou.



- Réflexion sur la création d'un parc photovoltaïque avec Energie 28 et la société d'économie mixte régionale Ener Centre Val de Loire sur la zone d'activité de l'Aunay à Nogent-le-Rotrou :
 - Surface au sol de 10,6 ha pour une puissance envisagée de 5 MWc (Mégawatt-crête)
 - Production annuelle estimée à 5 475 MWc, soit l'équivalent de la consommation électrique de 2340 habitants (hors chauffage).
- Suivi du projet d'installation de 5 à 6 éoliennes porté par la commune des Autels Villevillon et les sociétés BayWa r.e. et Soleil du Midi (production électrique correspondant à une population d'environ 20 000 habitants)
- Elaboration d'un plan climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelle de 3 Communautés de Communes, via le Pôle Territorial du Perche
- Conclusion d'un partenariat avec Energie 28 pour l'élaboration du diagnostic du PCAET et la mise en place d'actions en direction :
 - des communes (efficacité énergétique des bâtiments publics)
 - des particuliers (information et sensibilisation des usagers aux questions énergétiques et au développement durable)

Fonctionnement de la Communauté de Communes



- Achat d'un bâtiment au 3 rue Doullay, à Nogent-le-Rotrou, pour y transférer le siège de la CdC : locaux plus spacieux et fonctionnels, emménageables sans travaux
- Mise en place de la dématérialisation des actes budgétaires et juridiques (délibérations, marchés publics, signature électronique...)
- Achat d'un second véhicule de service
- Aménagement d'un bureau supplémentaire au Pôle Enfance-jeunesse
- Refonte des systèmes de téléphonie et d'informatique de la CdC dans le cadre du déménagement :
 - Réalisation d'un audit du parc informatique et téléphonique sur l'ensemble des sites
 - Détermination des besoins et de la nouvelle organisation (choix porté sur un système en IPCentrex pour la flexibilité et la rationalisation des coûts), sélection d'un prestataire.
- Réflexion sur la maintenance globale des bâtiments gérés par la CdC et préparation du budget 2019 dans une perspective pluriannuelle : analyse de la maintenance réalisée et remise à plat des contrats de chauffage-ventilation-climatisation, sécurité incendie et vérifications réglementaires

Schéma de mutualisation 2016-2020 : état d'avancement

1. Mutualisations liées aux transferts de compétences (évolutions depuis 2017) :

- Mise à disposition d'un chargé de mission urbanisme par la Mairie de Nogent-le-Rotrou (1/2 temps en 2018, 1/3 temps en 2017)
- Mise à disposition d'un animateur par la Mairie de Nogent-le-Rotrou pour l'animation du lieu d'accueil enfants-parents
- Mise à disposition des services techniques de la Mairie de Nogent le Rotrou pour la gestion des ouvrages liés à la prévention contre les inondations

2. Groupement de commandes pour des achats :

- Recensement des besoins auprès des Mairies

3. Formation des agents :

- Recensement des besoins auprès des Mairies pour 2018-2019
- Organisation de 3 formations mutualisées et décentralisées sur le territoire intercommunal :
 - Dématérialisation des marchés publics (oct. 2018, à Authon-du-Perche)
 - Formation initiale sauveteurs secouristes du travail (déc. 2018, à Margon)
 - Formation recyclage sauveteurs secouristes du travail (déc. 2018, à Nogent-le-Rotrou)

4. Prestation de service sur le transport scolaire :

- Prestation de service au syndicat SITS (transport secondaire vers les collèges et lycées nogentais) pour 5 circuits (mise à disposition de cars avec conducteurs)
- Prestation aux Communes de La Bazoche Gouet, Moulhard et Chapelle Guillaume, pour la gestion du transport des élèves vers le collège d'Authon du Perche, depuis 2016 (suite à la dissolution du syndicat SICA)

Finances et fiscalité

- Mise en place d'un plan pluriannuel d'investissements et d'une prospective financière en 2018
- L'épargne et les résultats cumulés dégagés en 2017 et 2018 permettent d'envisager un autofinancement de la quasi-totalité des investissements prévus pour 2019 et 2020, sans avoir recours à l'emprunt.
- L'endettement a été réduit de plus de 780 000€ en 2018. Le capital restant dû au 31/12/18 s'élève à 13,73 M€ tous budgets confondus. Un seul emprunt nouveau de 120 000€ a été contracté en 2018 pour l'achat du bâtiment administratif.
- Des taux de fiscalité stables en 2018 :

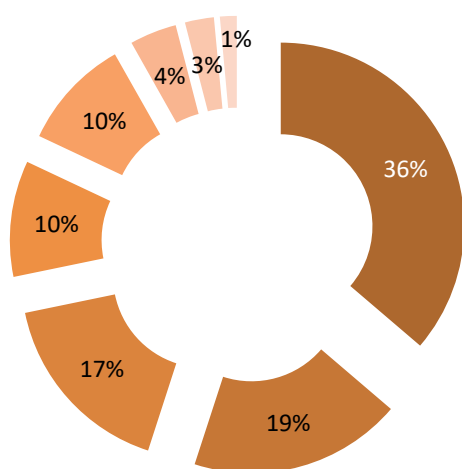
	2017	2018
Taxe d'habitation	2.51%	2.51%
Foncier bâti	2.37%	2.37%
Foncier non bâti	2.75%	2.75%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	23.98%	23.98%

Compte administratif 2018

		RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
Budget principal	Fonctionnement	10 608 090	9 547 735	1 060 355
	Investissement	1 133 953	774 087	359 866
	Restes à réaliser	57 777	134 122	-76 345
Budget annexe des transports scolaires	Fonctionnement	585 033	524 223	60 810
	Investissement	205 910	61 520	144 390
Budget annexe de l'assainissement non collectif	Fonctionnement	153 052	57 655	95 397
	Investissement	0	0	0
Budget annexe des zones d'activité	Fonctionnement	568 137	231 942	336 195
	Investissement	400 266	698 565	-298 299
Budget annexe de l'immobilier économique	Fonctionnement	1 922 809	1 805 559	117 250
	Investissement	4 630 348	4 501 351	128 997
	Restes à réaliser	0	111 765	-111 765

Dépenses de fonctionnement 2018*

11,09 M€

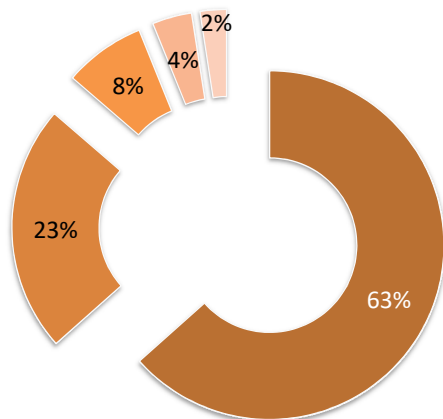


- Attributions de compensation versées aux communes
- SICTOM (déchets ménagers)
- Charges à caractère général
- Amortissements et opérations d'ordre
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières (intérêts d'emprunt)
- Reversement FPIC (net) et FNGIR (péréquation nationale de ressources entre collectivités)

* Budget consolidé (= budget principal et ensemble des budgets annexes)

Recettes de fonctionnement 2018*

12,76 M€

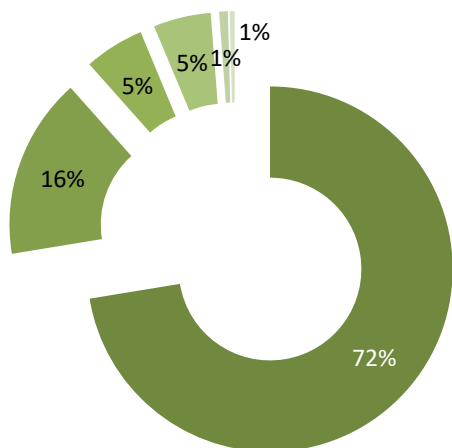


- Impôts et taxes (dont Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)
- Dotations et subventions
- Produits des services et ventes, revenus des immeubles
- Produits exceptionnels (dont vente de biens)
- Amortissements des subventions et opérations d'ordre

* Budget consolidé (= budget principal et ensemble des budgets annexes)

Dépenses d'investissement 2018*

6,04 M€

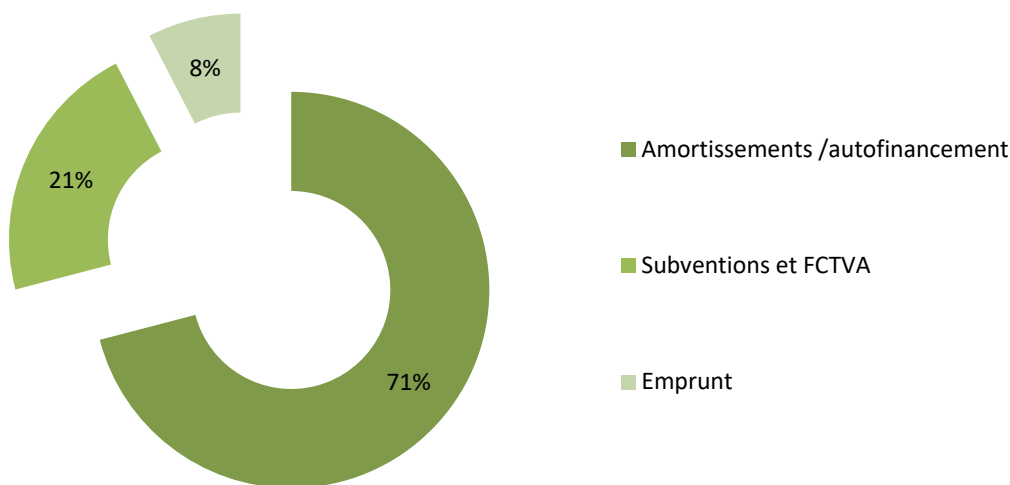


- Travaux de constructions et d'aménagement
- Emprunt (remboursement du capital)
- Immobilisations corporelles (mobilier, équipements...)
- Amortissement des subventions et opérations d'ordre
- Subventions d'équipement (haut débit)
- Immobilisations incorporelles (études...)

* Budget consolidé (= budget principal et ensemble des budgets annexes)

Recettes d'investissement 2018*

6,37 M€



* Budget consolidé (= budget principal et ensemble des budgets annexes)

Perspectives 2019-2020

La Communauté de Communes du Perche est actuellement dans une phase de croissance. Plusieurs compétences ont été transférées depuis janvier 2017, ayant un impact sur l'organisation, le fonctionnement et les finances de la Communauté de Communes :

- Une montée en charge de de la Communauté de communes sur les questions de développement économique : gestion des zones d'activité et de l'immobilier économique, promotion du tourisme,
- Un développement de l'action de la CdC en matière d'aménagement de l'espace et de politique de l'habitat : élaboration d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal), participation aux travaux d'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) portés par le Pôle d'Equilibre Territorial du Perche, étude habitat lancée en 2018,
- La poursuite des efforts engagés au cours des années précédentes en matière de services à la population, avec un focus sur la santé : Maisons de santé de Nogent le Rotrou et Authon du Perche,
- Un renforcement des interventions dans le domaine de l'eau : poursuite du programme d'interconnexions d'eau potable (St Bomer), organisation de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), avec la dissolution du syndicat mixte dit de « La Flônerie » le 31 décembre 2018 (bassin de rétention de Margon), préparation enfin du transfert de la compétence « eau potable » prévue le 1^{er} janvier 2020.

Informations complémentaires

<http://www.cc-perche.fr>

contact@cc-perche.fr – 02 37 52 18 82